



Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°24

Octobre 2025- Novembre 2025



Spécial : baisse des populations de petit gibier (suites)

Siège social : Fontys 03600 Hyds

Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combrailles

Mail : adcpq03@orange.fr

Le mot du Président



Vive les frimas de l'hiver !

Loin des habituelles considérations réglementaires, administratives et juridiques qui entourent et trop souvent pourrissent notre passion commune, j'ai fait le choix d'ouvrir ce nouveau numéro en exprimant nos émotions de chasseurs passionnés, plutôt que de revêtir le triste costume de régulateur de la bio-diversité, que nous nous devons d'endosser aussi.

Oui, notre passion nous conduit à aborder la période de l'hiver avec le sourire. Pendant que les frileux d'esprit, de cœur et de corps se calfeutrent dans leurs pensées étriquées et près de leurs radiateurs thermo-régulés à 19°C, en blâmant le mauvais temps, le froid et l'hiver, et bien, pendant ce temps-là, nous enfilons nos vestes chaudes, nos bonnets et nos gants pour affronter avec enthousiasme et un émerveillement toujours renouvelé, les frimas de l'hiver et leurs cohortes de gelées blanches, de mares à patiner, et de chemins glissants.

Alors reviennent les souvenirs de notre enfance dans les campagnes blanchies, sur les chemins gelés, dans les bois peuplés d'arbres effeuillés, plus seuls que jamais dans une nature hivernale, au repos végétal, un fusil à la main, rêvant déjà de la bécasse ou du pigeon dans le carnier.

Vive l'hiver, et bonne lecture !!

Bien amicalement en Saint-Hubert

Thierry PAULHAC

Baisse des populations de petit gibier

Les adhérents de l'ADCPG 03 comme ceux de l'UNCPG s'interrogent sur les causes de la baisse des populations de petit gibier notamment de perdrix. Tous les experts s'accordent sur le fait que les causes sont multifactorielles.

Dans un précédent bulletin nous avons abordé **l'impact de l'agriculture intensive**. Dans ce bulletin, nous vous proposons plusieurs articles sur **l'impact des prédateurs**

Les prédateurs

L'arrêt du contrôle des prédateurs : un équilibre rompu

CHASSEUR NATURE Septembre 2025 ROYAL ST HUBERT CLUB DE BELGIQUE

Depuis des décennies, les chasseurs, naturalistes et gestionnaires de la faune en Europe s'interrogent : que se passe-t-il avec nos oiseaux nicheurs au sol ? Perdrix grise, pluvier doré, courlis cendré, bécassine des marais... Toutes ces espèces autrefois familières de nos plaines et de nos hauts plateaux semblent disparaître inexorablement.

Si la modernisation de l'agriculture est bien souvent pointée du doigt, une étude sur le long terme menée dans les landes du nord de l'Angleterre apporte une réponse supplémentaire, claire et chiffrée : l'explosion des prédateurs généralistes constitue une menace directe et majeure pour ces animaux.

Une décennie d'enseignement

Entre 2000 et 2008, dans la région d'Otterburn (Northumberland), des chercheurs ont mené une expérience à grande échelle. Quatre zones naturelles similaires ont été choisies : dans deux d'entre elles, les prédateurs comme le renard roux, la corneille noire ou l'hermine étaient activement contrôlés par des gardes-chasse. Dans les deux autres, aucune intervention n'a eu lieu.

Les résultats furent saisissants : le succès de reproduction des oiseaux nicheurs au sol a été multiplié par trois dans les zones avec contrôle des prédateurs. Les populations de bécassine, courlis, vanneau huppé, pluvier doré, pipit des prés ou encore lagopède écossais y étaient en hausse significative. À l'inverse, les zones sans contrôle ont vu leurs effectifs chuter. Il se fait qu'en 2008, le programme prit fin et toute régulation des prédateurs fut interrompue.

10 ans plus tard

En 2018-2019, les scientifiques sont revenus sur les lieux de l'expérience et ont constaté que le retour du renard et de la corneille avait entraîné une chute massive du nombre d'oiseaux observés. Les résultats de cette « décennie sans régulation » sont édifiants :

- Les populations de pluvier doré ont chuté de 81 %
- La bécassine des marais de 76 %

- Le courlis cendré de 24 %
- Le lagopède d'Écosse de 74 %
- La perdrix grise et le tétras-lyre ont purement et simplement disparu localement
- Les effectifs de renard ont augmenté de 127 %, et ceux de la corneille noire de 78 %

Fait notable : l'habitat n'a pas changé durant cette période. Les conditions environnementales étant restées stables, la variable principale ayant évolué est donc l'abondance de prédateurs.

Une leçon pour la gestion de la faune en Europe

Ce travail, publié dans la revue scientifique (Journal for Nature Conservation), corrobore ce que de nombreux gestionnaires de territoire ont pu observer sur le terrain : sans régulation active, les prédateurs généralistes peuvent rapidement déséquilibrer un écosystème, au détriment des espèces les plus vulnérables.

Réguler pour préserver

Ce retour d'expérience britannique doit servir de signal d'alarme et d'inspiration pour les gestionnaires de la faune en France comme ailleurs. Laisser les prédateurs s'installer sans contrôle revient à hypothéquer l'avenir de nombreuses espèces patrimoniales

Chasser, ce n'est pas seulement prélever. C'est aussi gérer, veiller, rétablir l'équilibre. Et aujourd'hui plus que jamais, ce rôle doit s'affirmer comme une responsabilité écolo- gique et éthique.

La gestion des prédateurs pour lutter contre le déclin de la biodiversité

LE CHASSEUR FRANÇAIS 29 NOV 2025 Article d'Isabelle LECA

En Angleterre, une compilation de plus de 380 études montre que la gestion des prédateurs permet d'inverser le déclin de la biodiversité. The British Association for Shooting and Conservation vient de publier un article sur le rôle de la gestion des prédateurs au Royaume-Uni.

Leurs constatations sont claires :

- Le contrôle légal et éthique des prédateurs peut soutenir considérablement les espèces vulnérables. Améliorant le succès de la reproduction.
- Avec de nombreuses populations d'oiseaux et de petits mammifères sous pression, ne rien faire est souvent l'option la plus nocive.
- Le contrôle des prédateurs : un outil de conservation légitime lorsqu'utilisé de façon responsable.

Ce que l'étude sur la gestion des prédateurs a examiné

L'analyse a porté sur l'examen de 358 études menées au Royaume-Uni, en Irlande et dans l'ensemble des îles Britanniques. Sur une grande variété d'habitats, des hautes terres aux zones côtières. Les chercheurs ont analysé l'impact de la régulation des prédateurs sur les espèces prédatées. Les prédateurs les plus étudiés comprenant renards, corvidés. Mais aussi mustélidés, rapaces et des espèces envahissantes comme le vison d'Amérique. Les espèces prédatées : limicoles et petits mammifères. Oiseaux d'eaux et terrestres, dont beaucoup sont déjà en déclin à l'échelle nationale.

Ce que montrent les données ?

Les données montrent que la régulation des prédateurs, menée de façon légale et éthique, peut favoriser les espèces vulnérables. Les méthodes létales, principalement le tir et le piégeage, sont les plus étudiées. Elles se sont généralement révélées efficaces pour réduire la pression des prédateurs. Améliorant le succès de reproduction des espèces prédatées. Moins de 5 % des études ont fait état d'effets négatifs sur les proies.

Les approches non létales, telles que les clôtures d'exclusion et l'alimentation de diversion, ont également donné des résultats positifs lorsqu'elles sont utilisées dans des contextes appropriés. Des méthodes particulièrement utiles lorsque le recours à la lutte létale est limité et pouvant contribuer à une meilleure compréhension de la gestion des prédateurs.

L'une des conclusions les plus marquantes provient d'études comparant la régulation des prédateurs à l'absence de régulation. Dans de nombreux paysages dominés par des prédateurs généralistes comme les renards et les corvidés, l'inaction conduit souvent à une prédation accrue et à une diminution de la survie des jeunes. Elle peut considérablement freiner le rétablissement des populations d'espèces déjà menacées.

Le rôle des chasseurs dans le contrôle des prédateurs

Cette étude souligne l'importante contribution des acteurs du secteur de la chasse. Leurs compétences pratiques : manipulation sécuritaire des armes à feu , placement efficace des pièges et la connaissance du terrain, sont essentielles à de nombreux projets de conservation. La lutte contre les prédateurs n'est pas une solution universelle. Une gestion efficace dépend des espèces, de l'habitat. Mais aussi des taux de recolonisation et des besoins écologiques à long terme. Grâce à l'accès à la recherche et au soutien nécessaires, la communauté des chasseurs est bien placée pour contribuer à des progrès significatifs en faveur de la biodiversité.

Pour l'auteur de cet article, Sophie Stafford, conseillère scientifique de BASC : « *La régulation des prédateurs, qu'elle soit létale ou non, est un outil légitime et nécessaire à la conservation. Utilisée de manière responsable et conformément aux meilleures pratiques, elle peut contribuer au rétablissement des espèces vulnérables. Favorisant des écosystèmes plus sains et plus résilients, notamment dans les paysages dépourvus de super prédateurs* ».

Suivi GPS des perdrix grises : la prédation, premier facteur de mortalité

PAR Jacques CHEVAL 22 août 2025

Depuis plusieurs mois, la fédération départementale des chasseurs du Nord mène des expérimentations sur des aménagements dédiés à l'accueil des perdrix grises. Les premiers constats montrent que ces aménagements sont bel et bien fréquentés par les perdrix, mais profitent également aux lièvres et aux faisans.

Seul problème : ces aménagements sont aussi fréquentés par les prédateurs, notamment les corvidés et les renards. Les prédateurs, justement, semblent être la cause majeure de la mortalité de la perdrix, qui peine à trouver sa place et à subsister.

Le 28 juin dernier, la FDC a annoncé que l'ensemble des perdrix équipées de balises GPS était mortes, essentiellement victimes de prédation. Voici, en détail, le calendrier de cette mortalité :

Février : 5 oiseaux sont équipés de balises. En raison de problèmes techniques et de deux cas de prédation (un rapace le 10 mars et un chat le 30 mars), le service technique de la FDC59 a dû récupérer les balises et procéder à de nouvelles captures. Après rééquipement (4 poules et 1 coq), le suivi GPS est pleinement opérationnel début avril.

- *28 avril, 13h30 : le coq est prédaté par un rapace dans une parcelle de luzerne.*
- *29 avril, 8h00 : une poule est victime d'une collision routière.*
- *18 mai, 5h15 : une poule est prédatée dans un aménagement, probablement par un chat, puis consommée par des corneilles.*
- *20 mai, 22h30 : une poule est prédatée par un renard dans un champ de blé à proximité d'un aménagement.*
- *25 juin, 4h00 : la dernière poule est prédatée par un renard alors qu'elle couvait dans une luzerne. Une fauche étant prévue, un sauvetage du nid avait été organisé avec la création d'un îlot de protection de 5 000 m². Les éclosions étaient attendues pour le 27 juin. Sans cette protection, la poule et le nid auraient de toute façon été détruits. On peut donc considérer que la cause première de l'échec de cette couvée est agricole.*

Hormis quelques cas de collision routière, la prédation exerce une forte pression sur la malheureuse perdrix. Même si l'échantillon, assez faible (5 poules balisées), ne permet pas d'affirmer une tendance, on constate que les efforts à déployer pour sauver la perdrix grise sont considérables...

Appel de l'UNAPAF

Appel aux agriculteurs et aux chasseurs de petit gibier



« Les chasseurs de petit gibier sont largement concernés par les classements des Esod. Concrètement, certains s'inquiètent du développement des rapaces or je les préviens : mieux vaut avoir un couple de buses plutôt qu'un couple de corneilles sur son territoire. Une corneille ne se limitera pas à la prédation des jeunes, elle touchera également aux œufs. Même constat pour le monde agricole, corneilles noires et corbeaux freux commettent beaucoup de dégâts sur les semis de printemps. Dès lors qu'ils ne sont plus classés, leur régulation cesse à la fin de la période de chasse jusqu'au 31 juillet en cas de classement. Nous déplorons un manque de collaboration de la part de certains chasseurs et agriculteurs pour faire remonter ces informations essentielles alors qu'il y va de leur intérêt. »

Dates

Evénements et Dates à retenir -Agenda



27-30 mars 2026 à Mantes-la-Jolie 78200 : Salon de la chasse et de la Faune Sauvage

10-12 avril 2026 à Maillane 13910 : Salon Sud Traditions

18 avril 2026 à Gien 45500 : Assemblée générale de l'Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier (U.N.C.P.G.)

12-14 juin 2026 à La Motte Beuvron 41600 : Game Fair

11-12 juillet 2026 à Cayeux-sur-Mer 80410 : Salon des migrateurs

28-30 août 2026 à Sauternes 33210 : Salon Terre de Chasse

Nids et Œufs (Tous les indices pour les identifier)

Perdrix rouge	
Nid Souvent, le mâle gratte avec les pattes et moule avec le poitrail une dépression au sol ; nid semblable à celui de la perdrix grise ; parfois, la poule pond dans 2 nids (phénomène de « double nidification »), le mâle assure alors l'incubation des œufs du second. Œuf Ovale piriforme ; 41,4 X 31,1 mm ; blanc jaunâtre avec taches rougeâtres et grises. Ponte de 10-16 œufs (par nid) ; incubation de 23-24 jours par la femelle seule en principe en cas de ponte unique Poussins Nidifuges ; à la naissance, proches de ceux de la perdrix grise, mais en plus roussâtres, avec calotte unie brique et ligne sombre derrière l'œil ; se nourrissent seuls et digèrent les graines dès 2 jours (insectes : 30% jusqu'à 5 jours, 15% entre 6-10 jours, 5% au-delà) ; dans le cas des doubles nidifications, chaque élément du couple s'occupe de sa nichée ; dislocation des compagnies familiales en hiver. Période de reproduction Pontes à partir de la mi-avril et jusqu'à début septembre (Une par an, mais couvée de remplacement si destruction de la première D'APRES LA NATURE A LA LOUPE (CHASSEUR FRANÇAIS)	

	Défendons la chasse	
<i>Artémis déesse de la chasse chez les Grecs</i>		<i>Diane déesse de la chasse chez les Romains</i>

Face aux attaques permanentes dont la chasse fait l'objet, l'association a décidé de publier dans chaque bulletin un article ou une interview ou une tribune défendant la chasse qui aura été publié ou diffusé dans les différents media.

La saison cynégétique 2025-2026 ouvre avec la volonté de renouveler les effectifs

ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL PARIS-MATCH DU 15 SEPTEMBRE 2025 par Alexandre FERRET

La rentrée n'est pas forcément synonyme de déprime pour tout le monde. Si la plupart des écoliers traînent des pieds, il y en a qui se frottent les mains et fourbissent leurs armes. Pour les chasseurs, septembre rime aussi avec retour aux affaires. Entre les 14 et 21 septembre, la saison cynégétique s'ouvre dans la plupart des départements français. Jusqu'au 28 février 2026 la quasi million de pratiquants va s'adonner à son activité favorite dans un contexte délicat. « La situation politique et économique pèse sur la discipline, remarque Nicolas RIVET directeur général de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC). Le pouvoir d'achat de tous les français est touché, et nos adhérents ont des choix à faire, comme tout le monde. Sur le terrain, leur consommation est plutôt tiré à la baisse ». Quand on dépense en moyenne chaque année 3 260 euros pour sa pratique «un budget ventilé entre l'achat d'un véhicule (29%), l'équipement (22%), les frais d'accès et d'entretien du territoire (21%)» chaque euro compte.

Dans l'étude commandée au cabinet Randéa en 2023 sur l'impact économique et sociétal de la filière, la FNC estime que les chasseurs ont dépensé cette année-là la bagatelle de 4,2 milliards d'euros. Au niveau national, la chasse participe au PIB à hauteur de 3,6 milliards (dont 2,9 de valeur ajoutée) et rapporte à l'Etat 1,- milliard de contribution fiscale et sociale. Elle mobilise 37 400 emplois équivalents temps plein à travers le territoire. Ces chiffres placent grosso modo cette activité entre le tennis et le football (respectivement 1 milliard et 5, 3 milliards d'euros de valeur ajoutée, les deux sports les plus pratiqués en France.

Malgré des indicateurs globalement au vert, la filière fait face à une baisse lente des effectifs.

« Il y a dix ans, nous totalisions 1,1 million de chasseurs et, cette année, ils seront aux alentours de 925 000. L'enjeu est de renouveler les pratiquants et d'enrayer cet effondrement. Car malgré les efforts déployés pour féminiser la discipline (la part des femmes a augmenté de 25% cette dernière décennie, mais elles représentaient seulement 3,3 % de la communauté en 2023) et la rajeunir (42% ont moins de 55 ans) ce n'est toujours pas suffisant. D'autant plus rageant pour un secteur qui pèse potentiellement bien plus lourd. En effet la FNC estime à plus de 4 millions le nombre de personnes détentrices d'un permis de chasser, sésame sans lequel arpenter les forêts et les domaines où l'activité est autorisée est impossible. L'examen se passe sous l'égide de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et est attribué à vie (une formation décennale à la sécurité est obligatoire depuis 2019), à l'instar du permis de conduire. Or pour pratiquer, il faut demander une validation – un droit à pratiquer – qui, elle, est annuelle et payante ; D'où l'écart entre les chasseurs actifs et ceux qui sommeillent. »

Pas de quoi entamer l'ancrage local de la filière, du haut de ses 70 000 sociétés de chasse disséminées à travers 35 000 communes (le football comptait « seulement » 12 000 clubs en 2023). Car 800 000 chasseurs participent, hors sorties de chasse, à des activités bénévoles en moyenne 27 jours par an. « Ce bénévolat profite à de nombreux bénéficiaires, souligne l'étude de la FNC. Il est dédié, pour moitié, à la

nature, aux autres usagers et à la société. En tout, près de la moitié bénéficie avant tout à autrui et à la nature. Dans les petites communes rurales enclavées où il n'y a plus grand-chose et où les commerces de proximité ont fermé, c'est la société de chasse du coin qui va être vecteur de cohésion et de socialisation en organisant des événements comme des repas ouverts à tous, l'organisation du loto de la mairie et plein d'autres activités. Ce sont des choses difficilement quantifiables mais qui animent positivement la vie de ces communes »

A tout point de vue, la chasse est définitivement un vrai sport national.

Les recettes conseillées à nos adhérents

Perdreaux à la vigneronne <i>Pour 3 personnes</i>		
Ingrédients : • 3 perdrix • 50 cl de Bordeaux rouge • 23 cl d'eau • 9 carottes • 3 oignons • 1 1/2 cuillère à soupe de moutarde • 9 tranches fines de poitrine de porc • Thym • 1 grosse cuillère à soupe de gelée de coing • 2 cuillère à café de fond de volaille en poudre	Préparation : 1° Mettre une tranche de poitrine à l'intérieur de chaque perdrix. 2° Après les avoir salées et poivrées enduire les perdrix de moutarde et les envelopper avec les autres tranches de poitrine. 3° Emincer les oignons en tranches un peu épaisses. 4° Couper les carottes en rondelles d'1 cm environ et en biseau pour que le résultat soit plus agréable à l'œil. 5° Dans une cocotte allant au four, faire dorer les perdrix sur toutes les faces avec un morceau de beurre et un peu d'huile d'olive. 6° Dans la même cocotte faire revenir quelques instants les carottes et les oignons. 7° Disposer les perdrix sur le mélange carotte, oignons, parsemer de thym. Mouiller avec le vin rouge et l'eau juste à couvrir les légumes pas les perdrix. 8° Ajouter la cuillère à café de fond de volaille en poudre. Saler légèrement. 9° Enfourner à four chaud 210°, avec le couvercle, pendant 20 minutes. Puis baisser le thermostat à 100° et laisser mijoter pendant une heure en retournant les perdrix tous les 1/4 d'heure. Au bout de ce temps retirer les perdrix et les légumes de la cocotte et réserver- les au chaud. Faire réduire légèrement la sauce et ajouter la cuillère à soupe de gelée de coing. 10° Bien mélanger et faire réduire à nouveau la sauce qui doit être un peu sirupeuse. Attention de ne pas faire trop réduire, conserver 4 ou 5 cuil de sauce par personne environ. Après avoir ôté les ficelles, lever les filets et les cuisses des perdrix. Servir très chaud, accompagner des carottes en garniture et d'une bonne purée de choux de Bruxelles et napper de sauce.	

Lu pour vous

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



<i>Connaissance de la chasse N°594 :</i> • <i>Au lapin à l'arc</i> <i>Connaissance de la chasse N°595 :</i> • <i>Piégeage, cela se complique</i> • <i>Bécasses et bécassines face au droit</i> • <i>Tourterelle le retour</i> <i>Connaissance de la chasse N°596 :</i> • <i>Gibier de montagne, sommets judiciaires</i> <i>Planète chasse N°93</i> • <i>Réussir en sous-bois</i> <i>Chasse Nature N°7 septembre 2025</i> • <i>L'élevage des perdrix grises sous poule naine</i> • <i>Détection de la perdrix grise</i> <i>Chasse Nature N°8 octobre 2025</i> • <i>Quand l'agriculture sert la perdrix</i> <i>Chasse Nature N°9 novembre 2025</i> • <i>Aux origines du faisan</i> <i>La Mordorée N°316</i> • <i>Gestion adaptative</i> <i>Bécasse Passion N°135</i> • <i>Adaptez-vous</i> • <i>Biologie de la mue</i> <i>Nos chasses N°793</i> • <i>Les chasseurs au chevet du lièvre</i> • <i>Perdrix et pourquoi pas ?</i> <i>Nos chasses N°794</i> • <i>Lapin dans le Calvados</i> <i>Nos chasses N°795</i> • <i>Le faisan a le vent en poupe</i>	<i>Chasseur français N°1544</i> • <i>Dans ma cabane de chasse</i> • <i>Grives charentaises</i> • <i>Attractants pour petit gibier</i> • <i>La rouquetierre</i> <i>Chasseur français N°1545</i> • <i>Bécasse : connaître les prélèvements</i> • <i>Pourquoi la palombe se porte-t-elle si bien ?</i> • <i>Un territoire à petit gibier</i> <i>Chasseur français N°1546</i> • <i>Le piégeage du merle en Corse</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°936</i> • <i>Baromètre du petit gibier</i> • <i>Ouverture en terre beauceronne</i> • <i>Zigzags sur les Barthes</i> • <i>Des ouvertures échelonnées</i> • <i>Quel fusil pour l'ouverture ?</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°937</i> • <i>Nos chasses traditionnelles</i> • <i>Chass'Adapt</i> • <i>Les vagnolis des Ardennes</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°938</i> • <i>Bécasse 30 ans de chasse exemplaire</i> • <i>Billebaude d'antan</i> • <i>Eric Wisz : pour la perdrix, il ne lâche rien</i> • <i>L'ACCA de Lizières (Creuse)</i> <i>Revue Nationale de la Chasse N°939</i> • <i>L'ACCA Saint Victor appelle à l'aide</i> • <i>Une nuit dans un hutteau</i> • <i>Chien courant N°120</i> • <i>Le garenne en danger</i>
---	---

Tout savoir sur le petit gibier

L'U.N.C.P.G. vous invite à consulter son site ouvert depuis le jeudi 27 novembre 2025

<https://petitgibierdefrance.fr/>



Nos adhérents et nos lecteurs ont la parole

Vous souhaitez envoyer un message, donner une information, raconter une histoire, partager une expérience ayant trait au petit gibier, réagir aux articles de notre bulletin

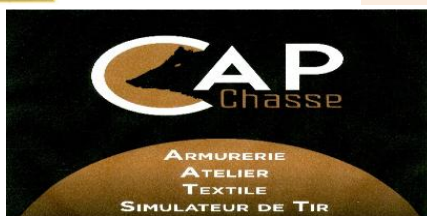
Envoyez-le sur notre adresse mël adcpg03@orange.fr

.Après accord du conseil d'administration votre texte sera diffusé dans notre bulletin bimestriel.



Vous désirez obtenir un ancien numéro du bulletin de l'association, faites en la demande sur le mël de l'association adcpg03@orange.fr

Ils soutiennent nos actions



CAP CHASSE - CAP ANIMAL
3C rue Millepertuis | 03400 YZEURE
04.70.47.38.20 | capchasse.moulins@gmail.com



En étant membre de notre association vous bénéficiez, sur présentation de votre carte d'adhérent à jour de l'année, d'une remise de 10% sur les cartouches pour le petit gibier et sur les vêtements chez les armuriers qui soutiennent nos actions

Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à Contact : adcpg03@orange.fr

